



Conflit proprio locataire

Par **tata425**, le **07/02/2019** à **10:52**

bonjour,ncela fait bientot 3ans que je suis locataire d'une maison dont les proprios vivent a coté..rnde puis le mois d'octobre ils sont monté sur le toit de m'a maison sans m'en dire la cause et ont enlevé la resistance électrique de mon chauffe eau solaire, ce qui fait que je n'est presque pas d'eau chaude du tout car je vis dans les haut et en ce moment nous avons tres peu de soleil. j'ai de enfant en bas ages et je ne peux me permettre de les lavé a l'eau froide tout les jours..rnetant donné qu'a la signature du bail la résistance électrique était déjà la(j'ai discuté avec eux et ils m'ont dit qu'il sont dans l'obligation de me fournir le chauffe eau mais pas la résistance)quel sont les démarches que je doit faire?rnest ce que j'ai le droit d'exigé de remettre ma résistance?rnsa fait bientot 4 mois que je me lave a l'eau froide et selon moi ils doivent me fournir de l'eau chaudernrndsI pour le long texte et merci pour vos réponsernrnPS mon loyer est de 700€ plus 50€ (eau et électricité) selon facture